

Code du produit : OX FER ROUGE
FDS N°: P018

Nb. pages : 5
Date : 01/08/2007

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Nom du produit : OXYDE DE FER ROUGE

Code ETQ : M207

Type d'utilisation : pigments

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants

Minéralogie	Chimie	E.I.N.E.C.S n°	C.A.S n°	Classification EU
Hématite synthétique	Fe ₂ O ₃	215 – 275 - 4	1309 – 37 - 1	Aucune

3. Identification des dangers

Symbole de danger : aucun

Phrases de risques (type R-): aucune

L'hématite synthétique présente les mêmes dangers que les autres poudres non toxiques. La taille des particules de ce produit peut entraîner la formation de poussière respirable lors de la manutention et de l'utilisation. L'inhalation prolongée ou massive de poussière respirable peut causer des pneumoconioses bénignes. Fumer et souffrir d'autres maladies respiratoires chroniques est susceptible d'accélérer l'apparition des symptômes pneumoconiotiques. Les principaux symptômes consécutifs à une exposition sévère accidentelle sont similaires à ceux engendrés par toute inhalation de poussière. Ces symptômes inclus entre autre la toux, des expectorations importantes, une respiration

rendue difficile et des sifflements respiratoires dus à l'irritation du système respiratoire supérieur, et un état général d'essoufflement.

4. Premiers secours

Pas d'action à éviter, ni d'instruction particulière pour les sauveteurs.

4.1 Contact avec les yeux

Rincer abondamment avec de grandes quantités d'eau. Si une irritation se développe, consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

4.2 Ingestion.

Produit non toxique lorsqu'il est ingéré dans des faibles quantités. Faire boire de l'eau et rincer plusieurs fois la bouche. En cas d'ingestion de grande quantité, consulter un médecin.

4.3 Contact avec la peau.

Rincer abondamment avec de l'eau. Si la personne est sujette à un dessèchement de la peau, appliquer un produit hydratant cutané usuel. Si une irritation se développe, consulter un médecin.

4.4 Inhalation.

Pas de mesure d'urgence particulière. Amener la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Danger général.

Le produit ne brûle pas et est totalement ininflammable. Produit non explosif. Pas d'émission nocive, toxique, ou dangereuse en cas d'incendie.

5.2. Moyens d'extinction d'incendie adaptés.

Aucune restriction en cas d'incendie dans le voisinage.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Protection des personnes

Eviter la formation de poussières. En cas d'exposition à un niveau élevé de poussière, porter un équipement de protection respiratoire adapté et en conformité avec la législation en vigueur.

6.2 Protection environnementale

Pas d'instruction spécifique

6.3 Méthodes de nettoyage.

Eviter le balayage à sec et préférer les systèmes d'aspiration pour éviter la formation de poussière. Collecter les produits éparpillés dans des containers secs. Couvrir les containers pour les transporter. Si possible, laver la zone souillée à grandes eaux.

Les mesures de protection des personnes, les recommandations en cas de manipulation et d'exposition décrites dans ce document sont applicables en cas d'exposition au produit lors du ramassage et du nettoyage de dispersions accidentelles.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Eviter la formation de poussière.

Assurer une ventilation appropriée du lieu de stockage avec un système d'extraction de la poussière. En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements de protection respiratoire appropriés. Garder les sols, les zones de travail, les escaliers et les rampes

propres, les surfaces couvertes avec le produit sont susceptibles d'être glissantes. Nettoyer les machines et les équipements de préférence avec un système d'aspiration.

7.2 Stockage.

Le stockage dans un lieu sec et abrité est recommandé. Garder les récipients fermés, et stocker les produits en sacs ou big bags de façon à éviter des déchirements accidentels. S'assurer de la collecte de la poussière lors du chargement des silos.

7.3 Autres informations

En cas de mélange avec d'autres produits, les instructions ci-dessus relatives à la manipulation restent applicables.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition

Respecter la législation en vigueur concernant les poussières respirables.

8.2 Contrôle des expositions.

8.2.1 Contrôle des expositions sur le lieu de travail.

Mettre en place des systèmes d'extraction de poussières appropriés dans les locaux pour maintenir les concentrations en poussières respirables à des niveaux inférieurs aux niveaux d'exposition permis. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Retirer et laver les vêtements souillés.

8.2.1.1 Protections respiratoires

En cas d'exposition à des concentrations de poussières supérieures au maximum autorisé par la réglementation, porter un équipement de protection respiratoire adapté et en conformité avec la législation en vigueur.

8.2.1.2 Protection des yeux.

En cas d'exposition à des concentrations de poussières supérieures au maximum autorisé par la réglementation, porter un équipement de protection des yeux adapté et en conformité avec la législation en vigueur.

8.2.1.3 Protection de la peau.

Des gants et des mesures particulières de protection de la peau ne sont pas indispensables. Une protection de la peau est recommandée pour les personnes souffrant de dermatose ou ayant une peau très sensible.

8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement.

Pas d'indication particulière. Il n'y a pas d'écotoxicité mise en évidence pour la magnésie, dont les constituants sont des substances très largement répandues à la surface de la Terre.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations générales.

Apparence: Poudre de couleur rouge sombre à pourpre (lie de vin).

Odeur: Inodore.

9.2 Caractéristiques principales.

Densité: 5,24 g/cc

pH: neutre (dans une solution saturée)

Température de fusion: 1565°C

Température d'ébullition: inconnue.

Point flash: néant

Risque d'explosion: néant

Solubilité dans l'eau: négligeable

Solubilité dans l'acide fluorhydrique: inconnu

9.3 Autres informations

Taille des particules: consulter les fiches de données techniques des produits.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Conditions à éviter.

Chimiquement stable, pas de risque de décomposition, pas de risque d'explosion, pas d'incompatibilité particulière.

10.2 Produits à éviter

Monoxyde de carbone, hydrazine, hypochlorure de calcium, acide performique, bromure pentafluorure.

10.3 Produits de décomposition dangereux.

Aucun.

11. Informations toxicologiques

CAS# 1309-37-1

Carcinogénicité:

CAS#1309-37-1: non listé par ACGIH, IARC, NIOSH, NTP, or OSHA

Epidémiologie:

Pas de valeurs LD50 ou LC50 disponible pour ce produit ou ses constituants.

Teratogénicité:

Pas d'information disponible.

Effets sur la reproduction:

Pas d'information disponible.

Neurotoxicité:

Pas d'information disponible.

Mutagénicité:

Pas d'information disponible.

Autres études:

Pas d'information disponible.

12. Informations écologiques

Pas d'effet nocif ou toxique connu. En raison de l'insolubilité pratiquement totale dans l'eau il se produit une séparation lors de toute opération de filtration ou de sédimentation.

Des tests éco-toxicologiques sur un produit similaire ont donné les résultats suivants :

- Espèce piscicole ide mélanote (*Leuciscus idus*)

Toxicité aigüe sur les poissons : $LC_0 > 1000$ mg/l.

- Espèce bactérie *Pseudomonas putida*

Pas d'effet nocif sur ces bactéries. (> 1000 mg/l).

13. Informations relatives à l'élimination

13.1 Résidus et produits non utilisés.

Le produit peut être déposé en site d'enfouissement, dans le respect de la réglementation locale en vigueur. Aucun composants n'est identifié comme étant un déchet dangereux. Code EWC: 010308 (European Waste Code 75/442/EEC). Le produit enfoui doit être recouvert pour éviter l'émission de poussières respirables. A chaque fois que cela est possible, le recyclage doit être préféré à l'élimination. L'utilisation de récipients fermés et de locaux clos est vivement recommandée.

13.2 Emballage.

Eviter la formation de poussières lors de la manipulation des emballages. Porter des équipements de protection individuels appropriés et conserver dans des locaux fermés.

Le recyclage et/ou l'élimination des sacs papier et du film PE doivent être effectués avec l'assistance de sociétés d'élimination des déchets industriels. La ré-utilisation des emballages n'est pas recommandées.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux pour le transport. Pas de précautions particulières requises pour le transport. Produit non concerné par la réglementation relative au transport des produits dangereux. Eviter la formation de poussière. Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

15. Informations réglementaires

Respecter les limites d'exposition à la poussière sur le lieu de travail définies par la réglementation en vigueur. Le produit, ses composants, et les produits associés n'ont pas été classés par la CEE dans le cadre de la réglementation européenne sur les substances et préparations dangereuses.

Compte tenu du risque potentiel de création de poussière respirable, ce produit a volontairement été classé et étiqueté comme ci après indiqué, selon les directives de l'Union Européenne :

Symbole dangereux: aucun

Lettre symbole: aucun

Indication de danger:

Phrases de sécurité (type S-): S22 Ne pas respirer les poussières

S24/25 Eviter les contacts avec la peau et les yeux.

S38 En cas de ventilation insuffisante, porter des protections respiratoires individuelles.

16. Autres informations

Formation.

Les personnes utilisant ou manipulant le produit doivent être formées pour une utilisation et une manipulation appropriée du produit et selon son conditionnement, selon les exigences de la réglementation en vigueur.

Responsabilité

Les informations portées ci-dessus représentent l'état actuel des connaissances de Minéraux Industriels de Gaillon. Elles ont été établies avec la plus grande précision possible. Aucune garantie n'est cependant émise au travers de ce document quant à leur justesse, fiabilité, et étendue. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires à l'utilisation du produit qu'il souhaite en faire.

Cette fiche de données de sécurité décrit le produit sous le seul aspect de la sécurité. Les données qu'elle contient n'ont pas valeur de garantie concernant la composition, les propriétés ou la performance du ou des produits.